

## Présentation

Dans les départements d'outre-mer, l'origine socioprofessionnelle des élèves est très différente de celle observée en France métropolitaine [1]. Plus d'un élève sur trois appartient à une famille dont la personne responsable est sans activité professionnelle, non retraitée (un peu plus de 8 % en France métropolitaine). D'autre part, la catégorie des employés est beaucoup plus nombreuse que celle des ouvriers (19,3 % et 13,9 %, respectivement). C'est l'inverse en France métropolitaine où le poids des enfants d'employés est de 17,4 % contre 25,6 % pour les enfants d'ouvriers. Enfin, les professions libérales et intermédiaires, les professeurs ou instituteurs exceptés, sont nettement sous-représentées. Plus les élèves suivent un niveau de formation élevé, plus la proportion de ceux dont la personne responsable est professeur ou instituteur est importante. Il en est de même pour les enfants de parents exerçant une profession libérale ou d'encadrement. En revanche, les enfants d'ouvriers, de chômeurs ou de personnes sans activité sont proportionnellement plus nombreux dans les formations professionnelles.

Alors que, dans l'ensemble des établissements du second degré publics et privés sous contrat, près d'un enfant sur trois est issu d'une famille dont la personne responsable de l'élève est sans activité ou chômeur n'ayant jamais travaillé (34,8 %), cette proportion s'élève à deux enfants sur trois en enseignement adapté (62,1 %).

Les élèves de première et terminale générales sont au moins deux fois plus souvent issus de familles socialement favorisées (professions libérales ou cadres) que ceux des classes de première et terminale technologiques (13,5 % et 6,1 % respectivement). Ces dernières formations rassemblent elles-mêmes des élèves provenant deux fois plus souvent de ces classes sociales que les élèves préparant le baccalauréat professionnel (2,6 %).

Les établissements privés sous contrat scolarisent davantage d'élèves appartenant aux catégories sociales favorisées [2]. La structure sociale des établissements privés sous contrat est nettement tirée vers le haut et se démarque de celle des établissements publics quelle que soit la catégorie considérée. Il convient cependant de rester prudent pour des analyses plus approfondies, compte tenu de la faiblesse des effectifs des établissements privés et de l'importance des origines sociales non renseignées (plus de 4 %).

## Définitions

■ **Les catégories socioprofessionnelles (CS)** sont celles de la personne responsable de l'élève :

- agriculteur : agriculteur exploitant ;
- artisan-commerçant : artisan, commerçant et assimilé, chef d'entreprise de dix salariés ou plus ;
- profession libérale, cadre : profession libérale, cadre de la fonction publique, professeur et assimilé, professions de l'information, des arts et du spectacle, cadre administratif et commercial d'entreprise, ingénieur et cadre technique d'entreprise ;
- profession intermédiaire : instituteur et assimilé, profession intermédiaire de la santé et du travail social, de la fonction publique, commerciale des entreprises, clergé, technicien, contremaître et agent de maîtrise ;
- employé : employé civil, agent de service de la fonction publique, policier et militaire, employé administratif d'entreprise, employé de commerce, personnel de services directs aux particuliers ;
- ouvrier : ouvrier qualifié, non qualifié, agricole ;
- retraité : retraité agriculteur exploitant, artisan, commerçant, chef d'entreprise, cadre, profession intermédiaire, employé ou ouvrier. Les différentes activités anciennement exercées par les retraités ne sont pas suffisamment détaillées pour pouvoir être regroupées avec les professions telles qu'elles sont décrites ci-dessus ;
- chômeur ou sans activité : chômeur n'ayant jamais travaillé, personne sans activité professionnelle. Les chômeurs ayant déjà travaillé sont regroupés avec les actifs selon leur ancienne occupation.

On notera que, les personnes responsables des élèves étant souvent les pères, les CS très féminisées sont peu visibles dans cette statistique : par exemple, la plupart des enfants dont la mère est enseignante ou employée apparaissent ici sous la catégorie sociale de leur père, qui est souvent différente (cadre, ouvrier, ...).

■ **Regroupements des catégories socioprofessionnelles** en quatre postes :

- favorisée A : chefs d'entreprise de dix salariés et plus, cadres et professions intellectuelles supérieures, instituteurs ;
- favorisée B : professions intermédiaires (sauf instituteurs), retraités cadres et des professions intermédiaires ;
- moyenne : agriculteurs exploitants, artisans et commerçants (et retraités correspondants), employés ;
- défavorisée : ouvriers, retraités ouvriers et employés, chômeurs n'ayant jamais travaillé, personnes sans activité professionnelle.

## → Pour en savoir plus

Sources : Système d'information SCOLARITÉ.

## [1] Élèves du second degré dans les DOM selon la catégorie sociale de la personne responsable de l'élève en 2006-2007 (%) (Public + Privé sous contrat)

	Agriculteurs	Artisans, commerçants	Professions libérales, cadres (1)	Professions intermédiaires (2)	Enseignants (3)	Employés
Premier cycle général	2,1	8,3	6,7	9,1	3,2	18,7
Premier cycle technologique et préprofessionnel	2,6	3,6	3,0	5,8	0,8	10,2
SEGPA	1,7	4,5	1,6	3,6	0,3	11,6
<b>Premier cycle</b>	<b>2,0</b>	<b>8,1</b>	<b>6,5</b>	<b>8,8</b>	<b>3,1</b>	<b>18,4</b>
Seconde générale et technologique	2,0	10,4	10,1	13,0	5,7	21,1
Première et terminale générales	2,1	10,9	13,5	14,6	8,7	20,8
Première et terminale technologiques	2,6	9,5	6,1	12,5	2,7	23,1
<b>Second cycle général et technologique</b>	<b>2,2</b>	<b>10,4</b>	<b>10,5</b>	<b>13,5</b>	<b>6,2</b>	<b>21,5</b>
CAP	1,8	5,1	1,8	4,7	0,5	14,8
BEP	2,2	7,4	2,8	6,9	0,9	20,4
Bac pro, BMA	2,8	6,9	2,6	7,6	0,9	22,0
MC et divers niveaux IV et V	3,3	6,5	2,9	6,9	1,4	17,0
<b>Second cycle professionnel et assimilé (5)</b>	<b>2,3</b>	<b>6,9</b>	<b>2,6</b>	<b>6,6</b>	<b>0,8</b>	<b>19,6</b>
<b>Ensemble DOM</b>	<b>2,1</b>	<b>8,5</b>	<b>6,8</b>	<b>9,5</b>	<b>3,4</b>	<b>19,3</b>
<b>Ensemble France métropolitaine</b>	<b>2,2</b>	<b>9,1</b>	<b>17,1</b>	<b>14,7</b>	<b>3,5</b>	<b>17,4</b>

(suite)	Ouvriers	Retraités	Sans activité, chômeurs n'ayant jamais travaillé	Total	Part des origines sociales connues en % (4)	Effectifs Pu + Pr sous contrat
Premier cycle général	14,4	1,3	36,3	100,0	96,3	131 722
Premier cycle technologique et préprofessionnel	12,6	1,1	60,3	100,0	93,0	572
SEGPA	13,5	1,1	62,1	100,0	91,9	6 212
<b>Premier cycle</b>	<b>14,3</b>	<b>1,3</b>	<b>37,5</b>	<b>100,0</b>	<b>96,0</b>	<b>138 506</b>
Seconde générale et technologique	12,6	2,1	23,0	100,0	97,1	19 247
Première et terminale générales	9,6	2,8	16,9	100,0	97,3	20 748
Première et terminale technologiques	13,9	2,8	26,8	100,0	95,0	13 051
<b>Second cycle général et technologique</b>	<b>11,7</b>	<b>2,5</b>	<b>21,5</b>	<b>100,0</b>	<b>96,7</b>	<b>53 046</b>
CAP	14,0	1,5	55,7	100,0	93,3	7 353
BEP	16,3	1,7	41,4	100,0	94,4	21 695
Bac pro, BMA	15,7	2,5	39,1	100,0	93,6	8 621
MC et divers niveaux IV et V	11,6	2,2	48,2	100,0	87,6	315
<b>Second cycle professionnel et assimilé (5)</b>	<b>15,7</b>	<b>1,9</b>	<b>43,7</b>	<b>100,0</b>	<b>94,0</b>	<b>37 984</b>
<b>Ensemble DOM</b>	<b>13,9</b>	<b>1,7</b>	<b>34,8</b>	<b>100,0</b>	<b>95,8</b>	<b>229 536</b>
<b>Ensemble France métropolitaine</b>	<b>25,6</b>	<b>2,0</b>	<b>8,3</b>	<b>100,0</b>	<b>97,0</b>	<b>5 157 665</b>

(1) Non compris professeurs. (2) Non compris instituteurs. (3) Enseignants : professeurs, instituteurs et professeurs des écoles. (4) Le complément à 100 % de la part des PCS connues regroupe les élèves dont la PCS du responsable est non renseignée dans le système d'information SCOLARITÉ. On ne prend pas en compte les élèves des établissements privés hors contrat, pour lesquels l'information n'est quasiment pas recueillie. (5) Second cycle professionnel et assimilé : y compris divers niveaux IV et V (formations complémentaires et préparations diverses).

## [2] Élèves du second degré dans les DOM selon la CS regroupée (1) de la personne responsable de l'élève en 2006-2007 (%) (Public + Privé sous contrat)

Formations	Public					Privé sous contrat				
	Favo-risée A	Favo-risée B	Moyenne	Défa-vo-risée	Total	Favo-risée A	Favo-risée B	Moyenne	Défa-vo-risée	Total
Premier cycle général	9,1	8,9	27,6	54,4	100,0	33,6	16,6	37,0	12,8	100,0
Autre premier cycle technologique (2)	3,9	5,8	16,2	74,1	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
SEGPA	2,0	3,8	17,8	76,3	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Total premier cycle</b>	<b>8,8</b>	<b>8,6</b>	<b>27,1</b>	<b>55,5</b>	<b>100,0</b>	<b>33,6</b>	<b>16,6</b>	<b>37,0</b>	<b>12,8</b>	<b>100,0</b>
Seconde générale et technologique	15,9	13,4	31,9	38,8	100,0	40,7	19,1	31,3	8,9	100,0
Première et terminale générales	22,8	15,7	32,0	29,5	100,0	40,2	18,9	31,7	9,1	100,0
Première et terminale technologiques	9,1	12,9	34,0	44,0	100,0	20,2	17,7	41,1	20,9	100,0
<b>Total second cycle général et technologique</b>	<b>16,9</b>	<b>14,2</b>	<b>32,4</b>	<b>36,5</b>	<b>100,0</b>	<b>35,9</b>	<b>18,7</b>	<b>33,7</b>	<b>11,7</b>	<b>100,0</b>
CAP	2,1	5,0	21,9	71,0	100,0	7,2	2,6	22,2	68,0	100,0
BEP	3,5	7,0	28,9	60,5	100,0	12,8	9,8	42,0	35,4	100,0
Bac pro, BMA	3,4	7,8	30,4	58,5	100,0	8,8	9,7	43,7	37,8	100,0
MC et divers niveaux IV et V	4,3	7,2	26,8	61,6	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Total second cycle professionnel et assimilé (3)</b>	<b>3,2</b>	<b>6,8</b>	<b>27,8</b>	<b>62,1</b>	<b>100,0</b>	<b>10,8</b>	<b>8,7</b>	<b>39,5</b>	<b>41,1</b>	<b>100,0</b>
<b>Total second degré</b>	<b>9,8</b>	<b>9,6</b>	<b>28,5</b>	<b>52,2</b>	<b>100,0</b>	<b>30,5</b>	<b>15,9</b>	<b>36,5</b>	<b>17,1</b>	<b>100,0</b>

(1) Voir les regroupements définis page ci-contre dans la rubrique "Définitions". (2) Y compris CPA, CLIPA. (3) Voir définition tableau [1].